

Rapport moral de Pascal Nonat Assemblée Générale du vendredi 2 février 2018

Je vous souhaite la bienvenue à notre assemblée générale ordinaire et électorale 2017. Merci de votre présence et de votre participation que j'espère active dans ce moment important de la vie démocratique de notre association.

Je tiens à remercier tout particulièrement Marie Hélène Amiable, Maire de Bagneux ; Yasmine Boudjenah 1ère adjointe au Maire ; Bernadette David Maire adjointe en charge des associations ; Josiane Combes, Présidente de l'OBS; Pierre Alexis Latour, Inspecteur de la DDCS 92 ; Sonia Laroum Directrice Générale Adjointe des Services ; Gholam Esmaelipour, Directeur du service des sports ; Martine Marchand Prochasson de la Mission citoyenneté qui nous font l'honneur de leur présence.

A la fin de la saison 2016 / 2017, le COMB et ses sections comptaient 4 252 adhérentes et adhérents soit 135 de plus que pour la saison précédente (4 117). Parmi ces nombreux adhérents, on comptabilisait :

- 60 % de jeunes de moins de 18 ans
- 35 % de jeunes filles et de femmes, ce qui reste trop faible
- 76% de Balnéolais
-

Au 8 janvier 2018, nous étions 3 974 membres inscrits pour la saison en cours....

Ces chiffres mettent en évidence une demande forte et l'envie de la population de Bagneux et des communes environnantes de faire du sport avec des pratiques multiformes dans de nombreuses disciplines. Les activités très variées proposées par nos sections, en tenant compte évidemment des capacités d'accueil des installations sportives mises à disposition par la municipalité s'efforcent d'y répondre.... Ces dernières saisons, nous avons engagé un travail d'actualisation des projets sportifs. Des progrès ont été réalisés mais la situation reste inégale selon les sections. Il y a nécessité de faire bouger les lignes dans de nombreuses sections et « de prendre le taureau par les cornes ».

Certes, il faut favoriser l'accès aux pratiques sportives pour un large public mais le développement d'une section et d'un sport, ne peut se concevoir uniquement sous l'angle du plus grand nombre... il convient d'intégrer la qualité de l'encadrement, la diversité des publics accueillis, de veiller à l'équilibre entre compétition et loisirs, les deux ne s'opposant pas. De mon point de vue, il est nécessaire pour de nombreuses sections de se pencher sur ces questions et de dégager des pistes d'amélioration. Il faut saisir l'occasion du travail d'actualisation des projets sportifs - qui doit être un exercice permanent - piloté par Stephan Magne et Christian Bertheau pour franchir une étape qualitative décisive.

Cette question du projet sportif est indissociable d'un autre point capital sur lequel nous nous devons d'avoir un regard critique.... Celui de l'organisation de nos directions de sections et de l'engagement bénévole. Nous avons l'habitude d'inscrire ce sujet dans nos ordres du jour d'AG du club ou des sections. Bien souvent, il n'y a malheureusement peu ou pas de discussions ensuite. Par contre, nous devons fréquemment quelques mois après une AG de section, gérer les situations de crise, de carence de direction de sections ou de « disparition » soudaine des bénévoles qui s'étaient investis. Pour celles et ceux qui restent la situation est éprouvante et la sollicitation de nouveaux engagements bénévoles n'en est que plus ardue. Quant au « siège » comme on dit, je ne vous en parle même pas!

Il n'y a sans doute pas de solution miracle dans ces temps de crise de l'engagement bénévole sur le long terme pour le mouvement associatif dans son ensemble, mais je souhaite réellement que l'on consacre un moment de notre AG à échanger sur le sujet pour dégager ensemble des pistes de progrès. Certaines sections s'en sortent mieux que d'autres de ce point de vue. Un partage d'expériences est nécessaire.

Il me semble que quelques principes simples peuvent sans doute être mis en avant et discutés entre nous :

- Solliciter largement
- Sortir des petits enjeux de pouvoir
- Veiller à la convivialité
- Assurer la rotation de responsabilités
- Ne pas demander l'impossible à celles et ceux qui décident de faire un pas, même petit, vers l'engagement bénévole

Ce n'est que quelques idées, vous allez sans doute en faire émerger d'autres dans la discussion.

Ce soir, comme lors de chaque assemblée générale de notre association, nous allons faire le point détaillé sur sa situation financière à partir du rapport financier du trésorier et du rapport de notre commissaire aux comptes... j'en dis cependant dès maintenant quelques mots.

Sur la base d'une approche collective rigoureuse de la gestion de nos budgets, nous avons à nouveau dégagé au cours de la dernière saison un résultat net positif de 62 053 € contre 83 288 € pour la saison précédente. Nous avançons ainsi sur le chemin de la reconstitution de notre fonds associatif. Il passe de 101 107 € à la fin de la saison 2015 / 2016 à 163 161 € à la fin de la saison 2016 / 2017. Je rappelle que notre objectif pour sécuriser la situation est d'atteindre rapidement au moins les 200 000 €. Pour mémoire en 2012, le fonds associatif était négatif à - 114 297 €.

Malgré le respect de notre feuille de route, nous ne pouvons pas pour autant être sereins, en raison de points majeurs d'inquiétude pour les prochains mois :

- La remise en cause par décision gouvernementale des emplois aidés, ce qui impacte violemment entre autres le mouvement associatif... alors que celui-ci est fortement mis à contribution ces dernières années pour participer avec ses faibles moyens à la lutte contre le chômage. Concrètement, le gouvernement a pris la décision à l'automne dernier de réduire de 150 000 en 2017 et de 110 000 en 2018, le nombre d'emplois aidés. Cette décision brutale impacte de plein fouet les collectivités locales, l'éducation nationale et les associations.... Sur Bagneux, 35 emplois sont en jeu avec la suppression des aides. Nous avons à l'annonce de cette décision, 4 emplois - CAE - concernés pour le club. Le montant des aides représente de 77% à 90% du coût salarial global par an des personnes en CAE. Nous avons évidemment besoin de ces emplois pour développer nos activités et nous n'acceptons pas la fatalité de la disparition des aides. Pour certains salariés qui restent au club, les aides ne sont donc pas renouvelées. Pour d'autres qui quittent le club, faute d'aide possible, le remplacement n'est pas possible. Enfin, pour certains nous avons pu maintenir des aides après d'âpres discussions mais celles-ci sont en général bien inférieures.... Sur notre circonscription, la riposte à ce mauvais coup s'organise avec la mise en place d'un collectif d'associations - Collectif local des associations en lutte contre la suppression des emplois aidés - auquel nous participons. Nous avons décidé d'interpeller la députée de la circonscription qui a voté le budget 2018 intégrant cette suppression des emplois aidés....
- Le budget 2018 des sports qui a été présenté par le gouvernement et voté par le parlement est caractérisé par une baisse globale de 40 M€, passant de 521 M€ en 2017 à 481 M€. Le CNDS passe lui de 260 M€ à 133 M€ soit une division par deux! Pour le moment, nous n'avons pas de détail sur les modalités de cette baisse et les financements ciblés mais en tout état de cause, elle est très sévère. Nous avons seulement quelques indications sur une baisse probable en Ile de France de 20% des financements sur les projets des clubs.... Il semble par ailleurs « acquis » que le dispositif est décalé dans l'année, ce qui n'est pas neutre en terme de gestion de trésorerie. Ajoutons qu'au-delà du montant de l'enveloppe globale, le pilotage des dossiers devient d'une telle complexité que de nombreux clubs jettent l'éponge et ne font plus de demandes. Certes grâce à notre dispositif mis en place, nous avons développé des projets utiles au développement du sport ces dernières années mais l'on voit bien que les incertitudes sont fortes sur des ressources importantes (73 125 € en 2016 et 82 200 € en 2017 en incluant les montants emplois CNDS et plan Sport emploi).

- Il ne faut évidemment pas omettre de rappeler ici les menaces qui pèsent de façon récurrente sur les finances des collectivités locales et donc sur le financement par celles-ci des associations.

-

Lors de notre précédente assemblée générale, j'avais souligné dans le rapport moral, la nécessité de travailler en amont sur les évolutions de responsabilités aussi bien au niveau des sections que de la direction du club. Il convient de garder cette ligne de conduite même si nous pouvons être obligés de temporiser et de prendre un peu plus de temps. Dans cette logique, j'avais annoncé mon souhait de « passer la main » sur ma responsabilité de président du COMB. Cela reste mon objectif et j'y travaille avec une concrétisation d'ici quelques mois dans le respect de nos statuts. Le Comité directeur du COMB étant l'instance statutairement compétente pour élire celles et ceux parmi ses membres qui prennent des responsabilités.

Je vous propose pour conclure de terminer par des applaudissements : ils sont adressés aux sportives et sportifs du COMB qui ont engrangés sur la saison dernière de nombreux bons résultats et belles performances dans les compétitions sportives.